



# Angers et son agglomération, une ambition naturelle pour le végétal



---

**Relations presse Ville d'Angers/Angers Loire Métropole :**  
**Corine Busson-Benhammou**  
**02 41 05 40 33 – 06 12 52 64 98**  
**[corine.busson-benhammou@ville.angers.fr](mailto:corine.busson-benhammou@ville.angers.fr)**



## Trois questions à Frédéric Béatse, maire d'Angers



### Pour Angers, quelle est l'importance du végétal ?

Angers est à coup sûr une des villes les plus vertes de France. Les espaces verts y représentent plus de 10 % de son espace urbain. Et, si on y ajoute la Maine, le lac de Maine et l'île Saint Aubin, on atteint le chiffre impressionnant d'un tiers de sa surface dédiée à la nature. Chaque année plus de 300 000 fleurs et plantes y sont enracinées. La Ville possède un patrimoine de 110 000 arbres. Angers compte 43 parcs et de nombreux espaces verts dont une dizaine de lieux qui valent vraiment le détour par leur diversité et leur originalité. Vous l'aurez compris : à Angers, le végétal

est partout. Quand je dis partout, cela veut dire dans le paysage urbain mais également dans ce qui compose l'identité angevine. Inscrit depuis des siècles dans l'histoire de notre territoire et de notre terroir, le végétal participe à son style de vie où se retrouvent des valeurs comme le bien vivre, le bien manger, la douceur...

### Et côté économie...

Organisation de la filière au sein de Végépolys, regroupement des entreprises, innovation, liens renforcés avec la recherche et l'enseignement supérieur... les acteurs du végétal ont su depuis une bonne dizaine d'années s'adapter aux difficiles contraintes d'un secteur économique qui n'est pas épargné par les enjeux de la mondialisation. Dans ce bouleversement, Angers a su conserver sa place de locomotive au niveau national et de position incontournable sur la carte européenne. Le salon du végétal, l'un des plus importants d'Europe, est une preuve supplémentaire de ce rôle de capitale du végétal jouée par notre ville. D'autant qu'il arrive juste après le Sival, salon des productions végétales, et le salon des vins de Loire.

### Que fait la collectivité en faveur du végétal ?

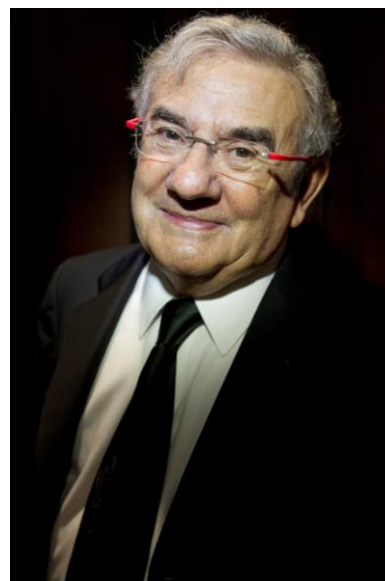
Les acteurs de cette filière savent pouvoir compter sur la Ville et son agglomération pour se développer et conserver cette place de leader. Je pense en premier à la construction qui va bientôt débiter du campus du végétal sur la technopole angevine et où vont se regrouper à l'horizon 2015 l'ensemble des forces vives régionales en matière de recherche. Angers n'a donc pas fini d'être à l'avant-garde. Enfin, la Ville souhaite être la vitrine du végétal et renforcer encore le lien de la filière avec la population. Nous allons donc multiplier les animations en ce sens, notamment avec la végétalisation éphémère pour la période estivale de la place du Ralliement, place centrale d'Angers, pour l'été prochain. Paris a sa plage l'été, nous, nous aurons naturellement notre jardin.



## Trois questions à Jean-Claude Antonini, président d'Angers Loire Métropole

### Pour la filière du végétal, quels sont les enjeux de demain ?

Dans les métiers du végétal, la main d'œuvre joue un rôle essentiel car de nombreuses tâches ne peuvent se faire que manuellement. La concurrence est donc très rude. Sur ce terrain mondialisé des coûts, il serait mortel de s'aligner quand on constate, par exemple, que beaucoup de fleurs coupées vendues chez le fleuriste du coin viennent désormais du Kenya ou de Côte-d'Ivoire. Par conséquent, pour faire face, maintenir nos emplois et défendre nos positions de leader, il n'y a pas des dizaines de possibilités mais bien qu'une seule solution : l'innovation. Et la chance de notre territoire est d'avoir eu des acteurs qui ont saisi depuis déjà de nombreuses années cette question et ont su s'organiser.



### Angers est-elle bien armée sur le terrain de l'innovation végétale ?

En termes de recherche, de formations et d'institutions spécialisées, notre territoire concentre ce qui se fait de mieux en France et est un des leaders européens. Grâce à Angers Technopole et à Végépolys, nous réussissons à valoriser sur notre territoire les découvertes qui sont faites dans nos labos. Cela crée de la richesse et de l'emploi. Continuer à relever ce défi, c'est faire gagner notre territoire. Un exemple me vient à l'esprit, celui de la pomme Ariane que l'on trouve sur les étals des supermarchés. Au-delà d'être un excellent fruit, cette dernière est née des recherches des laboratoires angevins de l'Inra et est produite en grande partie en Anjou. Et pourquoi cette pomme fait-elle la différence ? Parce qu'elle répond aux enjeux d'aujourd'hui en faisant appel à moins de produits phytosanitaires pour se développer. Autres exemples d'innovations : l'entreprise Iftech qui utilise un petit insecte, la chrysope, pour chasser les pucerons ou encore les carottes de toutes les couleurs et à haute valeur nutritive qui ont été remises au goût du jour grâce à un partenariat d'Agrocampus Ouest et de l'Inra.

### Et pour demain, Angers se donne-t-elle les moyens de rester innovante ?

Le campus du végétal, avec son institut du végétal, est une réponse forte en la matière. En regroupant à l'horizon 2015 l'ensemble de la recherche spécialisée en un seul site et en fournissant à ces près de 400 chercheurs des équipements à la pointe, je pense qu'Angers va continuer de faire parler d'elle en matière de végétal. Les collectivités ont bien compris cet enjeu. Angers Loire Métropole verse ainsi 6,4 millions d'euros des 34 millions de l'opération. Et il est intéressant de noter que le même type de chantier de concentration a été mené il y a un an et demi pour la recherche biologique et pharmaceutique. Dans ces deux domaines qui ont en commun le vivant, Angers a des atouts considérables à faire valoir et je ne doute pas qu'à très court terme des passerelles fructueuses verront le jour entre tous ces chercheurs.

## ***Sommaire***

### **Angers, au cœur de la filière végétale p 6**

En chiffres	p 6
Des positions de leaders pour Angers et l'Anjou	p 7
Les grands noms de l'économie du végétal sont ici...	p 7
... les jeunes pousses de l'économie du végétal aussi	p 7
Présence d'organismes et d'institutions incontournables	p 8
Tous les ans, trois salons professionnels incontournables	p 9
Terra Botanica, un parc d'attractions unique en son genre	p 9
Leader européen en matière d'enseignement supérieur	p 9
Deux écoles d'ingénieurs	p 10

### **Zoom sur le campus du végétal, lieu de regroupement de la recherche p 11**

Regrouper les forces vives	p 11
390 chercheurs et personnel de recherche	p 11
Nouvelle ère pour la recherche végétale	p 11
Une maison du végétal pour les pros	p 12

## **Deux nouveaux rendez-vous en 2013 pour valoriser le végétal**

**p 13**

Jardins d'expression

p 13

Petits jardins, Grandes idées

p 14

## **Angers, la végétale**

**p 15**

En Chiffres

p 15

Au-delà des chiffres

p 16

Les dix parcs, jardins et espaces naturels incontournables

p 17

La gestion différenciée

p 21

Moins de pesticides, plus de nature

p 21

L'arbre en ville

p 22

Le fleurissement

p 23

Les jardins familiaux et en pieds d'immeubles

p 24

Produire des végétaux pour la collectivité

p 25

Suivez le guide

p 26

# Angers, au cœur de la filière végétale

**Fruits, plantes ornementales, arbres, vigne, légumes, plantes médicinales... tout cela pousse dans la région d'Angers.** Une telle diversité de productions est unique en France. Plusieurs raisons pour expliquer cela. En premier, une géographie très favorable combinant climat océanique tempéré, sols de bonne qualité et diversifiés. S'ajoutent des raisons historiques qui ont vu autour des châteaux du Val de Loire se développer une tradition de jardins depuis le Moyen-Âge. Enfin, il ne faut pas oublier le rôle crucial joué par des hommes entrepreneurs et visionnaires. Deux exemples : André Leroy, pépiniériste, qui vendait ses productions dans le monde entier au 19<sup>e</sup> siècle et Edgard Pisani, ministre de l'Agriculture sous De Gaulle et Pompidou, qui a permis l'aménagement de la vallée de l'Authion dans les années 60 en « petite Hollande » française.

**Aujourd'hui, la région angevine représente une concentration unique en France, voire même en Europe, en termes de diversité de productions, de recherche et d'enseignements supérieurs.** Cette combinaison a d'ailleurs valu au pôle angevin du végétal spécialisé, Végépolys, d'être reconnu en 2005, puis confirmé en 2008, comme l'un des onze labels français de pôle de compétitivité à vocation mondiale, comme l'aérospatiale à Toulouse.



## En chiffres

Sur le territoire angevin, le végétal représente :

- 4500 entreprises
- 30 000 emplois
- 450 chercheurs et enseignants chercheurs dont 100 nouveaux arrivés depuis la création de Végépolys
- 25 formations supérieures
- 2 500 étudiants
- 8 filières : l'horticulture ornementale, le maraîchage, les semences, l'arboriculture, la viticulture, les plantes médicinales, les champignons, le cidre et le tabac.



## Des positions de leaders pour Angers et l'Anjou

- **L'horticulture.** 1<sup>er</sup> rang national pour les plantes en pots, les plantes à massif, les jeunes plants de pépinière, les bulbes, le dahlia, les arbustes en conteneur. 10% de la production exportés, surtout en Europe.
- **Les semences.** 1<sup>er</sup> rang national pour les semences potagères et florales avec 25 % de la production nationale. 1<sup>er</sup> producteur européen de semences en volume, 3<sup>e</sup> exportateur mondial. Leader national en production de semences de chanvre avec plus de 95% de la production française.
- **Le maraîchage.** 20 à 30 % du chiffre d'affaires des producteurs d'Anjou réalisés à l'export. 41% des entreprises groupés en coopératives.
- **L'arboriculture.** 1<sup>er</sup> rang national pour la pomme (l'Anjou est au 1er rang français en surface et en tonnage) et le cassis (le Maine et Loire est 1er avec 24 % de la surface). 50 % des volumes exportés en France sont produits en Val de Loire.
- **La viticulture.** 3<sup>e</sup> vignoble français. 75% de la production est consommée en France, 25% sont exportés en Grande Bretagne, Belgique, Allemagne, Pays Bas et Etats-Unis. 42 000 hectares de vignoble.
- **Les plantes médicinales.** 1<sup>er</sup> rang national avec plus de 70 espèces cultivées sur 700 hectares.
- **Les champignons :** 1<sup>ère</sup> région française. 50% de la production française cultivée en Maine-et-Loire avec le produit leader "Champignon de Paris".

## Les grands noms de l'économie du végétal sont ici...

Bioplant, Briand, Cinor – Oya, Ernest Turc Production, Fleurons d'Anjou, Gaignard Fleurs, Interseed, Jardiland Enseignes, Les Vergers d'Anjou, Mondial Fruit Sélection, Plan Ornamental, Productions Sicamus, Strader, Syngenta Seeds SAS, Terrena, Vilmorin...

## ... les jeunes pousses de l'économie du végétal aussi

Agrauxine ou If Tech inventent des solutions naturelles de nutrition et de protection des végétaux. Chlorosphère est un des premiers cabinets de tendance spécialisés dans le végétal...

## Présence d'organismes et d'institutions incontournables

- **Végépolys, le pôle de compétitivité du végétal spécialisé à vocation mondiale.** Il fédère les entreprises de la filière végétale, notamment autour des projets d'innovation. L'établissement dispose d'ailleurs d'un service de R & D externalisé, centre d'innovation permettant les transferts de technologie.
- **Plante & Cité**, association née dans le giron de Végépolys. Elle est une plateforme nationale d'expérimentations et de conseils techniques à destination des services espaces verts des collectivités territoriales et des entreprises du paysage.
- **Office International des Variétés Végétales.** Lors de son ouverture en 1995, Angers était la seule ville en France, avec Strasbourg, à disposer du siège d'un organisme européen. Cette administration décentralisée de l'Union européenne est installée au 14, boulevard Foch. L'office emploie à son siège une quarantaine de fonctionnaires européens qui délivrent l'équivalent des brevets industriels pour les variétés végétales. Ses clients sont des producteurs des 27 pays de l'Union. Il s'agit de l'organisme le plus important au monde dans son domaine.
- **Le Groupement d'étude et de contrôle des variétés et des semences (Geves)** mène les études nécessaires pour permettre l'inscription des variétés végétales nouvelles au catalogue officiel, la protection juridique des obtenteurs et la certification des semences avant leur commercialisation. Outre le siège du Geves, on trouve également dans la région angevine, la station nationale d'essais de semences (SNES), le centre technique permanent de la sélection (CTPS), l'instance nationale des obtentions végétales (INO). En tout, 130 des 250 permanents du Geves sont en Anjou. Chiffre auquel il faut ajouter une quarantaine d'équivalent temps plein, pour beaucoup sous forme de saisonniers.
- **Le laboratoire de la santé des végétaux (LSV).** Il emploie quarante personnes et dépend de l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail). Il a une compétence nationale de surveillance du territoire en matière de parasites et de mise au point de méthodes d'analyses et de diagnostics sur les pathogènes émergents et ré émergents (bactériologie, virologie, OGM principalement).
- **La délégation régionale Grand Ouest du GNIS (Groupement interprofessionnel des semences et plants),** organisme sous tutelle du ministère de l'Agriculture rassemblant les professions de l'activité semencière et qui participe à la définition de la politique en matière de semences.
- **L'Institut national de recherche agronomique.** Le centre Inra Angers-Nantes a été créé en 2008 par la réunion des centres d'Angers et de Nantes. Il comprend 25 unités, 480 chercheurs, ingénieurs et techniciens et 140 enseignants - chercheurs et techniciens associés. Des effectifs répartis à part égale entre Angers et Nantes. Angers est spécialisée dans les recherches sur le végétal spécialisé et Nantes sur l'agroalimentaire.
- **Bureau Horticole Régional des Pays de la Loire (BHR).** Créé par les professionnels de la filière, c'est un bureau de conseils et de services en horticulture ornementale. Il accompagne les entreprises de production de jeunes plants, plantes en pot et à massif, fleurs coupées, plantes de pépinières, vivaces, bulbes... Il est aussi l'organisateur du salon du Végétal.

## Tous les ans, trois salons professionnels incontournables

### **Le Sival, Salon des productions végétales, mi-janvier**

Avec près de 600 exposants et 20 000 visiteurs, le Sival est le seul salon en France à proposer une offre aussi complète en matériels et services pour toutes les productions végétales : viticulture, œnologie, horticulture, arboriculture, cultures légumières, semences, plantes médicinales et aromatiques, cidre, champignons, tabac. Le Sival n'a pas d'équivalent national en matière de proposition à destination de la filière Fruits et Légumes.

### **Le Salon des Vins de Loire, début février**

Le Salon des Vins de Loire est l'unique salon européen consacré à un seul vignoble, celui de la Loire. Il permet aux visiteurs français et internationaux de découvrir en avant-première et avant la mise en marché, le millésime de l'année. Pendant 3 jours, près de 600 exposants du Pays Nantais, des Régions Anjou-Saumur, Touraine et Centre Loire, proposent aux 9000 visiteurs professionnels de découvrir toute la richesse et la fraîcheur du 3<sup>e</sup> vignoble de France avec ses 83 appellations d'origine et IGP.

### **Le Salon du Végétal, mi-février**

Avec, ses plus de 600 exposants, le salon du végétal qui connaît en 2013 sa vingt-huitième édition est le passage obligé pour toute la filière horticole française : horticulteurs, pépiniéristes, paysagistes, responsables espaces verts, fleuristes, chefs de rayon en jardinerie ou en grande distribution... Le Salon du végétal accueille chaque année près de 16 000 visiteurs qui viennent découvrir ce qu'on trouvera demain dans les vases, les jardinières, les parcs et les jardins.

## Terra Botanica, un parc d'attractions unique en son genre

Au parc de loisirs Terra Botanica à Angers, 40 attractions et animations autour du thème du végétal sont proposées aux visiteurs, 260 000 en 2012 : cinémas, jeux, spectacles, parcours thématiques... Un parc à thème unique en son genre.

## Leader européen en matière d'enseignement supérieur

**Valcampus**, pour végétal Angers-Loire campus, est l'alliance des établissements angevins d'enseignement et de recherche. Il offre une visibilité et montre qu'Angers, avec ses 2500 étudiants, est le premier pôle français de formation en matière de végétal et un (voire le) leader européen en la matière. Valcampus a permis la multiplication des passerelles entre les différents partenaires. Dans quasiment toutes les disciplines végétales, il est possible de suivre à Angers un cursus complet du BTS au doctorat. Les membres de Valcampus sont : Agrocampus Ouest (ancien INH, institut national d'horticulture), l'école supérieure d'agriculture (ESA), l'université d'Angers, l'université catholique de l'Ouest (UCO), l'institut national de la recherche agronomique (INRA), et trois lycées agricoles: Le Fresne, Pouillé et Montreuil-Bellay.

## Deux écoles d'ingénieurs

- **Agrocampus Ouest** est le fruit de la fusion de l'ancien Institut national d'horticulture (INH) d'Angers et d'Agrocampus Rennes. Le nouvel établissement est le seul en France à offrir une telle palette de formations en agroalimentaire (Rennes), horticulture et paysage (Angers). Il compte 1 650 étudiants, dont une grande majorité de futurs ingénieurs, et 150 enseignants-chercheurs.
- **Esa, l'école supérieure d'agriculture**, délivre une cinquantaine de formations pour toutes les filières de l'agriculture, de l'agroalimentaire mais aussi du végétal, notamment en productions végétales, viticulture et œnologie et horticulture et paysage. L'établissement compte globalement 2800 étudiants, 200 salariés et 500 intervenants.



# Zoom sur le campus du végétal, lieu de regroupement de la recherche

**Mi-2015, la recherche angevine en sciences du végétal sera regroupée sur un campus dédié qui sort de terre sur la technopole angevine.**

La recherche angevine en sciences du végétal, une des plus performantes en France, est en pleine mutation. Derrière les différentes démarches en cours s'affirme la volonté de mutualiser les moyens, regrouper les forces et donner une meilleure visibilité à l'international.

## Regrouper les forces vives

Le regroupement des laboratoires est une tendance qui n'a rien de spécifiquement angevine. Mais à Angers, afin d'offrir toutes les chances de réussite à ce mouvement, il a été décidé de bâtir pour 34 millions d'euros un campus du végétal sur la technopole, entre l'Université d'Angers, Agrocampus Ouest et l'INRA. Ainsi sera regroupée mi-2015, l'immense majorité des forces vives du secteur.

Avec, au cœur de ce campus, le nouvel Institut du végétal. Pôle dédié à la recherche, cet institut hébergera sur 5720 m<sup>2</sup> la SFR Quasav (structure fédérative de recherche Qualité et santé du végétal).

Depuis 2008, cette structure fédère les équipes scientifiques angevines de l'INRA, d'Agrocampus Ouest et de l'Université d'Angers et développe des partenariats avec l'école supérieure d'agriculture et le Geves (groupe d'étude et de contrôle des variétés et des semences).

## 390 chercheurs et personnel de recherche

*« Cela représente 90 % du potentiel de la recherche régionale sur le végétal, soit 390 chercheurs, techniciens et enseignants-chercheurs, précise Philippe Simoneau, directeur du SFR Quasav. En 2015, nous partagerons les mêmes locaux et des équipements dernier cri : plateaux techniques, serres, chambres de culture... »*

A signaler les espoirs importants investis dans la future plateforme de phénotypage, système d'imagerie et de mesure des plantes grâce auquel les équipes angevines sont à l'avant-garde européenne.

## Nouvelle ère pour la recherche végétale

Ces nouveaux investissements sont aujourd'hui une nécessité afin de rester dans la course. En effet, la recherche végétale est entrée depuis peu dans une nouvelle ère dite « post-génomique ». Pour une meilleure compréhension des plantes, il faut désormais aller bien au-delà de l'unique détermination du génome.

Toujours dans cette esprit de concentration, quatre des laboratoires du SFR Quasav ont fusionné pour n'en former plus qu'un avec un effectif de 220 personnes : l'institut de recherche en horticulture et semence (IHRS).

### Une maison du végétal pour les pros

A côté de l'Institut du végétal, le nouveau campus accueillera également une Maison du végétal plus orientée vers les professionnels, avec le pôle de compétitivité Végépolys et son secteur innovation ainsi que l'association Plante et Cité. Le premier chantier du campus, celui des nouvelles serres devrait se dérouler dès cette année. La construction du bâtiment devrait, elle, débiter à l'automne pour une livraison mi-2015.

# Deux nouveaux rendez-vous en 2013 pour valoriser le végétal

## Jardins d'expression

**Du 15 juin au 29 septembre**, un jeu d'expression libre autour du jardin dans le **parc de Pignerolle à Saint-Barthélemy-d'Anjou**.

Créer la rencontre entre l'homme et la nature, valoriser le patrimoine et le savoir-faire angevin dans le domaine du végétal, c'est l'objectif de ce nouvel événement appelé « Jardins d'expression ».

Fort de la richesse de son enseignement supérieur en matière de végétal, Angers Loire métropole a décidé de lancer un concours de jardin destiné à être ouvert aux scolaires, aux membres des associations de jardiniers et, bien sûr, aux étudiants de la filière végétale. Il s'agit en effet de créer une émulation entre les différents établissements et montrer à la population le savoir-faire de très haut niveau de la formation angevine.

L'idée est que les « Jardins d'expression » deviennent **un rendez-vous annuel**.

**Pour cette première édition, une vingtaine de groupes d'étudiants, soit une centaine de jeunes**, a répondu à l'appel à projet pour concevoir et réaliser un jardin autour du thème « **jardin d'eau sans eau** » selon des critères d'originalité, d'esthétisme et d'innovation. Parmi les participants, on trouve logiquement des groupes issus des établissements d'enseignement spécialisé dans le végétal comme l'Esa, Agrocampus Ouest, du CNPH de La Ménitrie et des lycées du Fresne et de Pouillé, mais également de l'école Atelier d'arts appliqués plus orientée design.

Chaque groupe a pour mission d'aménager une parcelle de 20 à 40 m<sup>2</sup> dans le potager du domaine de Pignerolle. Jusqu'à ce jour, le potager n'était pas accessible au public mais occupé par les pépinières de la Ville d'Angers.

Le voile sera levé sur ces créations à partir de la mi-juin et le public pourra profiter de ce spectacle de couleurs et d'idées tout au long de l'été au potager du domaine de Pignerolle.

Deux prix seront délivrés : l'un par le public, l'autre par un jury de professionnels.

**Le lauréat de ce dernier prix aura pour mission d'exposer son jardin en 2014 au cœur de la ville d'Angers.**

## La place du Ralliement végétalisée cet été

Créer un décor valorisant le **savoir-faire en matière de végétal et offrir une vitrine aux nombreux talents locaux en la matière**. Voilà ce qui a guidé la Ville à décider de **végétaliser la place du Ralliement tout au long de l'été**. Il s'agit de surprendre Angevins et touristes

dans leur déambulation en centre-ville tout en leur offrant un jardin où ils pourront se reposer quelques instants.

**Cette animation a vocation à être renouvelée chaque année en centre-ville** car l'équipe qui aura en charge la réalisation de ce jardin sera la lauréate du nouveau concours des « Jardins d'expression » qui connaît cette année sa première édition.

Comme il n'y a pas eu de lauréat l'an passé, il a été décidé de confier cette année la réalisation de cet espace vert éphémère au **groupe de quatre étudiants et enseignants du lycée du Fresne qui a présenté l'an passé un jardin au plus réputé des concours floraux de France, le festival des jardins de Chaumont-sur-Loire**. Leur aménagement de la place du Ralliement s'inspirera de leur réalisation de l'an passé, pleine d'originalité, d'audace et de drôlerie qui s'appelait « **En pâtisserie tout est permis.** » En effet, le thème de l'édition 2012 de Chaumont était « Jardins des délices, jardins des délires. »

### **Petits jardins, Grandes idées**

**La Ville d'Angers et les associations angevines s'associent pour créer un événement grand public autour du Végétal et des jardins, le dimanche 28 avril 2013 de 10h à 18h, place Molière.**

Accompagner le public dans les gestes de conception, d'aménagements et de bonnes pratiques respectueuses de l'environnement, valoriser les petits et grands espaces, faire découvrir les différentes façons de cultiver et les différentes formes de jardinage en ville, voilà les grands enjeux de cette journée.

Ce temps sera aussi l'occasion de faire découvrir le savoir-faire de la Direction Parcs, Jardins et Paysages de la Ville d'Angers en présentant des animations et des réalisations originales, et de valoriser les talents locaux en présentant les créateurs et designers qui créent de nouveaux objets pour le balcon ou petits jardins (cf concours salon du végétal).

Durant la journée :

- Le marché aux plantes avec les professionnels : 20 exposants (pépiniéristes, maraîchers, producteurs spécialisés en plantes collections ou graines originales, designer mobilier jardin...)
- Le troc de plantes entre particuliers
- Les stands des services de la ville et des associations présentes pour valoriser leurs actions et proposer des animations.



# Angers, la végétale

## En Chiffres

### Sur la Ville



- **800 ha d'espaces verts** dont 550 ha gérés par la ville
- **environ 1000 ha d'espaces naturels** (île Saint-aubin, parcs Saint-Nicolas, parc de Balzac, lac de Maine)
- **près de 40 m<sup>2</sup>** d'espaces verts par habitant
- **1000 points végétalisés** à entretenir (espaces d'accompagnement de voirie, espaces d'accompagnement de l'habitat, espaces d'accompagnement des établissements industriels, groupes scolaires et CLSH, zones naturelles aménagées, base de loisirs, jardins familiaux, cimetières, parcs, jardins, plaines de jeux, squares)
- **2 patrimoines distincts** forment l'unité paysagère d'Angers : une flore spontanée et une flore horticole
- **150 points fleuris** (suspensions, poteries, jardinières, bacs)
- **43 parcs majeurs**
- **110.000 arbres** (dont 16.000 d'alignements)
- **300.000 plantes produites** par les serres municipales pour le décor de la ville
- **Gestion écologique** de nos espaces
- **Arrosage : 1m<sup>3</sup> de dépense d'eau seulement** par habitant et par an (50 m<sup>3</sup> pour une maison)
- Avifaune **100 nichoirs posés depuis 2009** dans 43 parcs diagnostiqués
- **234 agents dont 100 jardiniers ; 23 métiers**

### Sur l'agglomération

- **5000 hectares d'espaces naturels remarquables**
- **5 grands parcs communautaires** (parc André-Delibes à Saint-Sylvain-d'Anjou, domaine de Pignerolle à Saint-Barthélemy-d'Anjou, les Sablières à Ecoflant, les Ardoisières à Trélazé et Saint-Barthélemy-d'Anjou, parcs Saint-Nicolas à Angers)
- **50 kilomètres de circuit « Loire à Vélo »**
- **350 kilomètres de sentiers pédestres**

## Au-delà des chiffres

Plus que des chiffres bruts, l'intérêt d'un jardin, d'un parc, d'un paysage relève d'abord d'une approche sensible. En cela également, le « patrimoine vert » d'Angers est remarquable car il se caractérise **par une incroyable diversité, qui trouve son équilibre entre tradition et modernité**. On peut ainsi passer des plus anciens jardins du Mail et des Plantes au jardin François-Mitterrand, espace moderne et fonctionnel. Les parcs Saint-Nicolas constituent un espace naturel récréatif totalement dépaysant en plein cœur de ville. Et puis, il y a également une multitude de parcs de proximité qui méritent une visite : le tranquille parc d'Olonne (rue Bressigny), les parcs familiaux de la Chalouère (rue Victor-Hugo) ou du Pin (rue Mirabeau), le surprenant parc du musée des Beaux-Arts (boulevard du Roi-René), le parc habité aménagé à la place de l'ancienne caserne Desjardins... Sans oublier les squares de proximité, les plaines de jeux au cœur des quartiers, les espaces verts associés à la voirie ou encore les jardins des écoles, les jardins familiaux...

Il faut également signaler l'existence de **deux grands poumons verts** : au Nord, les 600 hectares de **l'île Saint-Aubin** et, à l'Ouest, les 400 hectares des **parcs Saint-Nicolas, Balzac et du lac de Maine**, tous les trois reliés entre eux et offrant aux marcheurs des balades en pleine nature et pourtant en pleine ville.

Enfin, l'histoire horticole de la ville et de sa région demeure très présente dans le paysage urbain. Un exemple : l'omniprésence des cèdres, témoins des introductions aux 19<sup>e</sup> et début 20<sup>e</sup> siècles. À noter la présence importante d'arbres d'alignements en bord de voie et l'extrême richesse de la flore horticole associée aux parcs et jardins.



## Les dix parcs, jardins et espaces naturels incontournables

*E : espace naturel,  
idéal pour les marcheurs*

*B : intérêt botanique*

*J : jeux pour enfants*

### 1- L'île Saint-Aubin, le rêve du marcheur (E)

Chemin Bas-d'Épinard

Accès libre, suivant horaire du bac du Port de l'île

À 3 km à peine du centre ville, l'île Saint-Aubin est le point de départ idéal pour découvrir les basses vallées angevines. En amont et en aval d'Angers, les prairies inondables sont un immense « poumon vert ». Paradis des oiseaux, ce vaste territoire de 600 ha soumis aux caprices des eaux est reconnu comme l'une des régions naturelles



les plus riches d'Europe pour sa flore et sa faune. La Ville, en lien avec les autres collectivités, s'attache à protéger cet espace sensible. Pour autant, les basses vallées restent un patrimoine vivant ouvert au tourisme de nature. D'Angers, on peut ainsi parcourir le sentier de Grande Randonnée ouvert sur 100 km.

### 2- Le jardin contemporain François-Mitterrand

Allée François-Mitterrand

Accès libre

En plein cœur du centre-ville, le jardin François-Mitterrand propose 70 000 m<sup>2</sup> d'espaces publics au cœur d'un quartier universitaire et tertiaire aux lignes contemporaines. C'est un parc vert, linéaire, volontairement dépouillé et peu fleuri, sur une trame très géométrique. Il sert de "respiration" entre les bâtiments et évolue sur deux axes : l'un est parallèle à la Maine, l'autre s'avance à gauche sous la forme d'une percée vers la rivière (le forum).

### **3- Le jardin des Plantes, à l'anglaise (B-J)**

Place Pierre-Mendès-France, rue Boreau

Ouverture : suivant saison, de 8 h à 18 h jusqu'à de 7 h 30 à 20 h 30

Il est un des jardins historiques d'Angers. Situé autrefois au-delà des remparts de la ville, ce jardin chargé fut au 18<sup>e</sup> siècle le premier jardin botanique de la ville. L'histoire du Jardin des Plantes est intimement liée à celles des nombreux grands botanistes qu'a connus la ville. Lieu de promenade par excellence avec son atmosphère très romantique, ses sentiers, ses cascades et ses statues. À voir également : la très belle collection d'arbres, la volière et la petite animalerie.

### **4- Le jardin du Mail, le néo-classique (B-J)**

Boulevard de la Résistance et de la Déportation

Accès libre

Autre jardin historique, Le Mail est une promenade dans le plus pur style néo-classique du 19<sup>e</sup> siècle, où les couloirs de verdure et les parterres de fleurs, agrémentent le va-et-vient des enfants et des joueurs de boules. Le fleurissement estival se compose de 20.000 à 30.000 fleurs dans des massifs en parfaite symétrie où se côtoient géométrie, reliefs et volumes. Le kiosque à musique, l'immense fontaine et les statues participent à la vie de ce jardin, lieu incontournable pour les Angevins.

### **5- Parc de l'Arboretum, le jardin des collections (B-J)**

7, rue du château d'Orgemont

Ouverture : suivant saison de 8 h à 18 h jusqu'à de 7 h 30 à 20 h

À coup sûr, l'un des parcs angevins les plus étonnants par la richesse et la diversité de ce que l'on peut y découvrir. Historiquement, il fut le jardin d'un botaniste passionné, Gaston Allard. Le parc peut se visiter au fil d'espaces thématiques : allée des chênes, conifères, fruticetum... La Ville y a progressivement aménagé différents espaces pleins de surprises : jardins des ombrages, d'essais, des cinq sens et des biotopes. Ombragé, il est idéal pour les grandes chaleurs et l'aire de jeux pour les petits a été refait il y a peu.

### **6- Le parc du Hutreau, le paradis des enfants (J)**

Chemin du Hutreau, Sainte-Gemmes-sur-Loire

Ouverture : suivant saison de 8 h à 18 h jusqu'à de 7 h 30 à 20 h.

Attention, pour cause d'accueil de loisirs, le parc est ouvert tous les jours sauf le mercredi en période scolaire et seulement le week-end pendant les vacances. Sur 9 hectares, nombreux jeux (dont une tyrolienne), des tables de pique-nique, un petit enclos avec animaux et de très beaux arbres. Le tout autour d'une immense pelouse idéale pour les pique-niques en famille.



## 7- Coulée verte et vallon de l'Hermitage, un espace nature (E-J)

Accès libre

Peu connu, même des Angevins. Cet espace, situé entre le quartier du Lac-de-Maine (Angers) et le domaine de la croisette (Pruniers) au sud-ouest d'Angers, constitue une zone d'une vingtaine d'hectare composée de la coulée, du bois de Grésillé et du vallon de l'Hermitage. Un espace naturel qui s'insère dans la "ceinture verte" de la ville d'Angers comprenant les Parcs Saint-Nicolas, le parc de Balzac et le parc du Lac de Maine. La coulée verte se diffuse au milieu du tissu urbain. De nombreuses promenades y sont possibles à pied ou à vélo car un réseau d'allées et de chemins piétons superposé au tissu végétal des haies existantes mène au Vallon de l'Hermitage et au bois du Grésillé.



## 8- Le parc de loisirs Lac de Maine (E-J)

Avenue du Lac-de-Maine

Accès libre

« Gigantesque poumon vert » de 220 ha aménagé autour d'un lac, base nautique et lieu de baignade estivale. Et ce, à moins de cinq minutes en voiture du centre-ville. Espace de loisirs en tout genre et observatoire privilégié pour la faune et la flore. Le parc est classé zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF), notamment pour son positionnement sur les routes migratoires des oiseaux et comme site de nidification. Les parties nord et ouest du parc sont constituées en majorité de plantations paysagères, à l'est, le chemin de halage longe la Maine.

## **9- Le parc de Balzac entre terres et eaux (E)**

Avenue Yolande d'Aragon

Accès libre

Encore un lieu très surprenant à deux pas du centre-ville. Ce parc de 50 hectares sert en effet de vase d'expansion des crues de la Maine. Il a été conçu dans cette perspective et offre au promeneur une multitude d'espaces thématiques. Dans sa partie la plus basse, le paysage change totalement selon le niveau d'eau. Saules, peupliers, frênes structurent cet espace et sont destinés à résister à la submersion. Au fil des allées, on y découvre des "dunes vertes", des cordons d'arbustes à bois coloré, des champs fleuris, des pôles de graminées et le "verger aux oiseaux". L'été, vaches écossaises et boudets du Poitou viennent y paître. Dans la partie plus haute, se trouvent 120 parcelles de jardins familiaux et l'accès majeur du parc constitué par une double et large allée centrale plantée de près de 1100 chênes américains, asiatiques et hybrides provenant d'un contrat de culture avec une pépinière spécialisée de la région angevine.

## **10- Les parcs Saint-Nicolas (E-B-J)**

Rue La-Bruyère, place Maurice-de-Farcy

Ouverture : suivant saisons, de 8 h à 18 h jusqu'à de 7 h 30 à 20 h

112 hectares de nature en plein centre-ville ! Autour de l'étang Saint-Nicolas, se trouvent quatre parcs (de la Garenne, des Carrières, de la Haye et de Belle-Beille) avec une végétation très diversifiée : coteaux, carrières de schiste, combes humides... Ce site est une véritable mosaïque de milieux qui présente un intérêt scientifique en termes de biodiversité. On trouve ainsi les écosystèmes aquatiques et rivulaires, les combes, la lande, le coteau nord (la chênaie, talus schisteux carrières), le coteau sud (châtaigneraie, mélange de feuillus). À noter, la présence d'une animalerie.

## La gestion différenciée

À Angers, la direction Parcs, jardins et paysages applique de façon systématique « la gestion différenciée » dès la conception d'un nouvel espace végétalisé. Ceci afin d'adapter les interventions d'entretien en fonction des caractéristiques géographiques, écologiques, paysagères du site mais aussi de son usage, sa fréquentation. Ce mode de gestion permet également de prendre en compte l'ensemble des enjeux :

- **économique** : faire face aux augmentations constantes des superficies à entretenir sans augmentation des moyens (actuellement à Angers : 550 ha d'espaces verts entretenus par la Ville dont 180 ha de surfaces gazonnées).
- **écologique** : amélioration de la biodiversité des espaces semi-naturels, limitation de l'utilisation des produits phytosanitaires. Préservation de la flore et de la faune.
- **politique** : mise à la disposition du public de grands espaces, retrouver la nature en ville.
- **paysager** : reconstitution de milieux proches de la nature
- **technique** : adaptation du matériel, formation du personnel

Les 1000 points d'intervention sont classés « code qualité » afin de déterminer la fonction de chacun, sa vocation et son niveau d'entretien le plus adapté.

## Moins de pesticides, plus de nature

L'utilisation de pesticides chimiques de synthèse est aujourd'hui largement dénoncée et réglementée en raison du danger que ces produits représentent pour l'environnement et la santé. La Ville d'Angers, dans le cadre de sa politique de développement durable et dans le souci de répondre aux enjeux sanitaires, limite depuis 2005 l'utilisation des pesticides dans l'entretien des espaces publics, et tend à se passer de leur utilisation d'ici 2014.

Diminution des quantités de produits utilisés de 2004 à 2011 : **moins 50 % pour les espaces verts et la voirie, moins 30 % sur les terrains de sport**. Objectif 2014 : tendre vers zéro pesticide.

Pour limiter l'utilisation des pesticides, La Ville d'Angers met en oeuvre des techniques alternatives dites douces et sélectives (paillages, désherbage thermique ou mécanique, engazonnement de certaines aires minérales...).

**Cette gestion écologique des espaces génère de nouveaux paysages urbains, une nouvelle esthétique de la ville.** La présence de flore spontanée sur les trottoirs, au pied des arbres ou dans les cimetières n'est pas le signe d'un manque d'entretien mais celui d'un nécessaire changement de nos paysages. Ces herbes ne sont pas « mauvaises » : elles sont utiles à la biodiversité et doivent retrouver leur place dans l'espace urbain.

**Tolérer quelques herbes, c'est protéger notre environnement et notre santé.**

## L'arbre en ville

À Angers, l'arbre est un élément de décor et de bien vivre, porteur d'image de la nature, d'esthétique, de longévité. De l'ombrageux tilleul de square en passant par le frêne qui borde l'eau ou le puissant zelkova du Jardin des Plantes, il est aussi un grand fédérateur du tissu urbain où il joue différents rôles :

- **Au plan de l'urbanisation**, il relie les différents quartiers entre eux, il "trame" la ville.
- **Au plan du paysage**, par sa silhouette, sa couleur, son écorce, sa texture de feuillage, ses fleurs, il est un élément majeur du paysage urbain.
- **Au plan de la santé**, son ombrage, ses émissions d'oxygène et ses feuillages verts, parfois son parfum, ont une action bénéfique individuelle et collective.
- **Au plan de l'histoire**, il constitue un repère pendant des décennies voire des siècles. Ainsi aujourd'hui la ville d'Angers dispose d'un important patrimoine arboré : sur l'ensemble des espaces végétalisés la ville gère plus de 110 000 arbres.

En une dizaine d'années, le nombre **d'arbres d'alignements a progressé de 60 % pour dépasser aujourd'hui les 16 000** répartis sur près de 400 places et rues plantées.

Angers diversifie au maximum sa palette arborée : ainsi plus de **200 essences différentes** d'arbres y bordent les voies urbaines, et beaucoup plus si l'on y intègre les parcs, les jardins et collections. L'arbre est omniprésent sur environ 700 hectares d'espaces végétalisés. Une équipe spécialisée de 9 agents élagueurs/arboriculteurs avec son matériel spécifique (nacelles, pulvérisateur...) se charge d'entretenir la "ville arborée".





### **La Protection Biologique Intégrée (P.B.I.)**

La Direction Parcs, Jardins et Paysages s'est lancée dans une nouvelle approche de gestion des arbres d'alignements dans un souci de développement durable. Cette gestion s'est s'orientée vers une Protection Biologique Intégrée et une lutte raisonnée contre les parasites. La "PBI " est l'utilisation de la relation de prédation ou de parasitisme entre deux individus. Cette pratique est une solution alternative aux traitements traditionnels. Ce travail a pour but par exemple de valider l'efficacité des chrysopes sur les arbres d'alignements contre les attaques de ravageurs comme : pucerons (verts, noirs, lanigères), cochenilles, acariens.

Ainsi, certains sites font l'objet de lâchers de chrysopes ; des observations et des analyses de l'évolution des ravageurs et auxiliaires sont réalisées durant la saison estivale et enregistrées. Pour chaque site d'essais, les observations sont comparées à des arbres témoins n'ayant pas reçu de lâchers. L'ensemble de ces tests a permis de mettre en place une méthodologie et une gestion fiable qui est développée depuis.

### **Le fleurissement**

**300 000 plantes** sont produites chaque année dans les serres municipales (centre horticole et pépinière de 4 ha) entre **300 et 400 variétés**.

2 types de fleurissements : fleurissement de pleine terre et fleurissement mobile.

Le fleurissement saisonnier c'est :

- **500 jardinières** avec deux renouvellements annuels ;
- **55 000 bisannuelles et 24.000 bulbes** ;
- **120 000 annuelles** ;
- **3100 chrysanthèmes**.

### **Décors de rues et mobilier urbain**

En appui des massifs d'annuelles et dans les lieux très minéralisés, le fleurissement mobile en bac, poteries ou jardinières met en valeur le patrimoine architectural et touristique de la ville.

On trouve ainsi en ville des pots géants plantés d'arbustes et fleuris, des jardinières le long des ponts et des quais ou encore des palox en bois qui accueillent des fleurs dans les quartiers.

## Les jardins familiaux et en pieds d'immeubles

**Les jardins ouvriers appelés aujourd'hui jardins familiaux** et dont la naissance en France remonte à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, sont des parcelles de terrain mises à la disposition des habitants par la Ville ou par des associations.

Ces parcelles, affectées à la culture potagère ont une dimension sociale forte, avec pour principaux objectifs de :

- faire des économies en produisant une partie de son alimentation
- mieux consommer avec une plus grande diversification alimentaire composée de produits frais
- contribuer au cadre de vie avec des espaces aménagés à proximité des habitats
- prendre part à l'aménagement de la cité et créer du lien social

**Près de 1 000 parcelles** réparties sur le territoire de la Ville d'Angers ou en périphérie sont disponibles et représentent un véritable maillage sur l'ensemble des quartiers. Ces jardins familiaux recouvrent environ 27,5 hectares. Les parcelles vont de 100 m<sup>2</sup> à plus de 200 m<sup>2</sup> pour répondre aux différentes attentes des Angevins.

Deux tiers des terrains appartiennent à la Ville. Les autres sont, soit propriété des associations, soit loués par des propriétaires privés à des jardiniers.

La ville d'Angers soutient ainsi les huit associations angevines de jardins familiaux, apporte un appui technique (gestion des déchets, des cabanes à outils...) et s'assure du bon entretien paysager des terrains en fournissant du compost ou de la terre végétale. Les jardins familiaux sont aussi un lieu d'éducation aux pratiques du développement durable (récupération des eaux de pluie, compost des déchets végétaux, abris de jardins respectueux de l'environnement...)

**Les jardins de pieds d'immeubles** connaissent sur Angers une belle dynamique, à l'image de celle observée sur le territoire national.

Depuis 2003, des terrains, situés en bas des immeubles de quartier d'habitat social, sont mis à disposition, par la Ville d'Angers, pour être mis en culture (légumière et/ou florale) par les habitants proches. Ils deviennent ainsi le jardin «particulier» de quelques immeubles.

Ces jardins ont plusieurs buts :

- donner aux habitants la fierté d'habiter leur îlot (valoriser son image, l'identifier, le sortir de l'anonymat),
- favoriser la convivialité (apparition d'événements festifs et conviviaux autour des jardins),
- favoriser l'appropriation de l'espace public par les habitants,
- faire que le cadre de vie devienne lieu de vie.

## Produire des végétaux pour la collectivité

**Le centre horticole** permet d'assurer l'approvisionnement en végétaux des jardins et des cimetières. Sa production est d'une grande diversité avec plus de **450 variétés différentes de fleurs et 800 d'arbustes**. Il est divisé en deux unités de production : la pépinière et les serres municipales.

**La pépinière municipale** est située sur 4 ha dans le parc du château de Pignerolle à Saint-Barthélemy-d'Anjou, et permet, grâce à une équipe de trois personnes, la production de quelque 10 000 arbustes nécessaires chaque année pour embellir les espaces verts de la ville.

Elle permet aussi la conduite d'arbres, environ 1000, en conteneur ou en pleine terre qui viendront remplacer les arbres en fin de vie ou agrémenter les manifestations culturelles.

Enfin, c'est dans ce lieu qu'est produite la majorité des 5 000 chrysanthèmes installés à l'automne en ville.

Implantées dans le quartier des Justices, **les serres municipales** assurent la production des plantes herbacées servant au fleurissement de la ville. Ce sont donc plus de 300.000 plantes appartenant aux trois catégories de végétation (annuelle, bisannuelle et vivace) qui sont produites chaque année.

Cette production nécessite des infrastructures adaptées : le centre horticole est constitué de tunnels (1460 m<sup>2</sup>) et de serres (6400 m<sup>2</sup>) disposant d'un certain nombre d'équipements qui permettent la bonne croissance des cultures (chauffage, ferti-irrigation, ordinateur bioclimatique). L'équipe de production, constituée de 5 agents, assure toutes les étapes de culture : bouturage, semis, repotage, soins... Elle est complétée par l'équipe décoration constituée de 4 agents qui compose les bouquets et les ornements pour agrémenter l'accueil du public en Mairie ainsi que la conception et la mise en place de décors pour les événements de la ville ou d'associations angevines, soit plus de 150 participations annuelles.

### Protection biologique

Dans ce domaine aussi, le respect environnemental est fondamental. La mise en place de la protection biologique intégrée (P.B.I.) assure une protection suffisante contre les ravageurs. **Aucun produit phytosanitaire ou désherbant chimique n'est employé dans les serres municipales.** Des insectes auxiliaires qui se nourrissent de ravageurs sont introduits dans les serres. Le maintien de ces auxiliaires locaux est aussi favorisé par des haies autour du site. Dans les serres municipales, on utilise le chrysopes, insecte polyphage de lutte contre les pucerons et les larves de différents parasites type cochenilles farineuses, thrips et mouches blanches. Est également appliqué du vinaigre blanc après chaque culture dans les tunnels et serres pour détruire les adventices annuelles qui se sont développées.

### Energie renouvelable / chaufferie bois

À noter enfin que les serres sont chauffées par une chaudière bois dont la source d'énergie provient du bois d'élagage ou d'abattage des arbres de la ville. La ville dispose ainsi d'une matière première renouvelable et limite fortement sa consommation de gaz.

## Suivez le guide

La direction Parcs, jardins et paysages sensibilise les Angevins à l'existence de ce patrimoine vert. Elle organise de multiples visites et animations permettant de découvrir la diversité des parcs et jardins mais également de mieux comprendre les modalités de gestion de ses espaces, en lien avec le développement durable. Ces actions sont menées autour de deux axes : un programme d'animations annuel en direction du grand public et des visites en direction des professionnels du végétal.

### **Programme d'animations grand public 2013**

Le 3 avril, **Jardin des Plantes, présentation d'une collection de Bruyères**

Le 15 mai, **Cimetière EST, patrimoine et gestion écologique**

Le 22 mai, **Les serres municipales au centre technique parcs et jardins**

Le 12 juin, **Les abeilles du parc de l'arboretum, biodiversité et récolte de miel**

Le 27 juin, **Création de compositions florales**

Le 3 juillet, **Parc de Balzac, pas de pesticides !**

Le 17 juillet, **Les arbres du parc de l'Arboretum**

Le 7 août, **Les jardins de l'Arboretum**

Le 21 août, **Les Animaux du parc de la Garenne**

Le 28 août, **Jardin des Plantes, présentation d'une collection de maïs**

Le 11 Septembre, **Les jardins familiaux de la Haloperie**

Le 18 Septembre, **Les arbres du jardin des Plantes**

Le 26 Septembre, **Pollinarium sentinelle, anticipation des allergies liées au pollen**

*Achat de billet, auprès d'Angers Loire Tourisme (office de Tourisme), tél. : 02 41 23 50 00  
Plein tarif : 3€ Tarif réduit : 1.5 €. Gratuit : pour les moins de 12 ans.*

### **Visites de pros**

À la pointe dans de nombreux domaines et disposant d'un patrimoine végétal remarquable, la Ville d'Angers accueille tout au long de l'année de nombreux groupes professionnels (enseignements supérieurs horticoles, associations de fleurissement, entreprises privées CAUE, CNPFT, MFR...). Les thèmes les plus couramment demandés sont : la gestion différenciée, le développement durable, le mélange terre pierres et patrimoine arboré, le fleurissement, le paysage, la biodiversité, le zéro pesticide...

### **Végétal et QR code**

L'entreprise angevine La Graine informatique va déployer un nouveau système d'information des visiteurs des jardins de la ville d'Angers en 2013. Grâce à un système basé sur des QR codes (utilisable à partir des smartphones), il va être possible d'accéder à une base de données (textes, photos, vidéos...) de 10 000 espèces végétales. Les espèces remarquables vont ainsi pouvoir être valorisées.